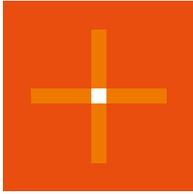




**Déplacement
ou mise en
conformité
d'ouvrage**



Ce document constitue le formulaire à utiliser pour demander le déplacement/mise en conformité d'un ouvrage électrique aérien ou souterrain. Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande. Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de déplacement/mise en conformité listés ci-après. Le dossier de demande de déplacement/mise en conformité permet à EDF Archipel Guadeloupe d'étudier sa recevabilité et de déterminer à qui incombe la charge financière du déplacement. Le devis qui découlera le cas échéant des informations communiquées deviendrait caduc si le descriptif du projet évoluait.

Nous vous recommandons de réaliser votre demande de déplacement d'ouvrages à minima : **18 semaines avant la date de mise en service souhaitée** de votre installation.

Afin de mieux préparer votre projet et faciliter la constitution de votre dossier, nous vous invitons à prendre connaissance de :

- La fiche « les 7 étapes clefs de déplacement d'ouvrages »
- La notice explicative des pièces justificatives à fournir

Attention :

les mentions avec astérisques* dans le formulaire sont à renseigner **OBLIGATOIREMENT** pour l'instruction de votre dossier. Les pièces justificatives sont listées à la dernière page du formulaire.

Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte par les services EDF Archipel Guadeloupe.

Merci de votre compréhension.

Contacts

Tél : 0590 38 20 50

Email : edf-guadeloupe-entreprises-et-collectivites@edf.fr

Site web : www.edf.gp

Adresse postale :

EDF Archipel Guadeloupe
Rue Euvremont Gène
Bergevin - BP 85
97153 Pointe-à-Pitre

**Délai moyen constaté.*

Les 7 étapes clés d'un déplacement d'ouvrage



1

Demande de déplacement d'ouvrage auprès de EDF Archipel Guadeloupe

- En complétant le formulaire et en joignant les pièces justificatives obligatoires.
- Dossier à transmettre par email à : edf-guadeloupe-entreprises-et-collectivites@edf.fr

Un contrôle de votre dossier sera opéré pour passage à l'étape 2.

Aucun dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte : vous en serez informé et disposerez d'un délai de 3 mois pour le compléter avant annulation de votre dossier.

2

Acceptation de la demande de déplacement d'ouvrage par EDF Archipel Guadeloupe

Vous recevrez un courrier de complétude et la confirmation de prise en compte de votre dossier.

3

Réalisation de l'étude technique et chiffrage par EDF Archipel Guadeloupe

Nos services prendront RDV avec vous afin de compléter l'étude par une visite technique sur site.

Une proposition de déplacement d'ouvrage et un devis vous seront adressés.

4

Acceptation des travaux de déplacement d'ouvrage par le client

- Transmission du devis signé par email à : edf-guadeloupe-entreprises-et-collectivites@edf.fr
- Règlement d'acompte des travaux auprès du service comptable EDF Archipel Guadeloupe.

Après réception, une demande d'autorisation de travaux sera opérée auprès de l'administration par EDF Archipel Guadeloupe.

Possibilité de régler vos travaux de déplacement d'ouvrage par virement bancaire (recommandé).

RIB EDF GUADELOUPE Merci d'indiquer la référence de votre devis EDF lors de votre virement

Code banque 10107	Code guichet 00471	Numéro de compte 00740712089	Clé 41	IBAN FR76 1010 7004 7100 7407 1208 941
CODE BIC BREDFRPPXXX	Domiciliation BRED POINTE A PITRE			

5

Execution des travaux de déplacement d'ouvrage par EDF Archipel GUADELOUPE

- Vous serez recontacté par un chargé d'affaires pour planifier un RDV d'intervention sous 3 semaines* après réception de votre règlement d'acompte.
- Sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et de la bonne exécution d'éventuels travaux / installations à votre charge suite à l'étude technique.

6

Mise en exploitation de l'ouvrage électrique

7

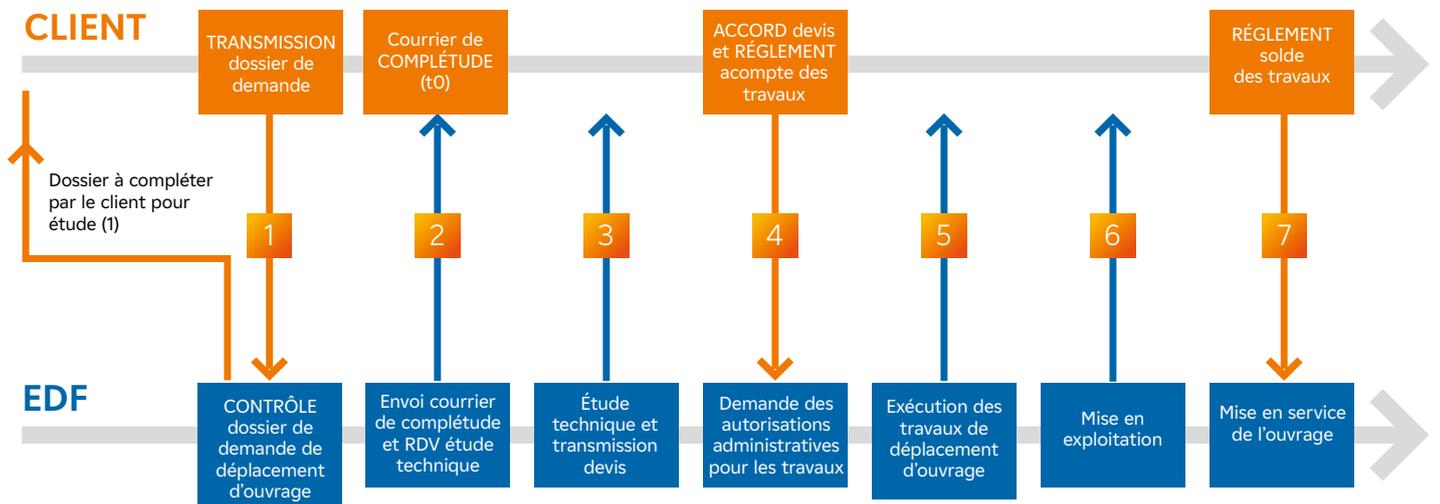
Fin de travaux / mise en service de l'installation sous réserve de :

- La réception du règlement de solde des travaux de déplacement d'ouvrage

*Délai moyen constaté.



Planning prévisionnel étude & travaux



*Délai moyen constaté

(1) : Le dossier sera considéré comme annulé si non complété sous 3 mois



Notice explicative des pièces justificatives



A

Plan de situation

- Échelle 1/25.000^{ème} ou 1/10.000^{ème};
- Avec localisation du projet.

 Disponible sur :
www.google.fr/maps, www.geoportail.gouv.fr

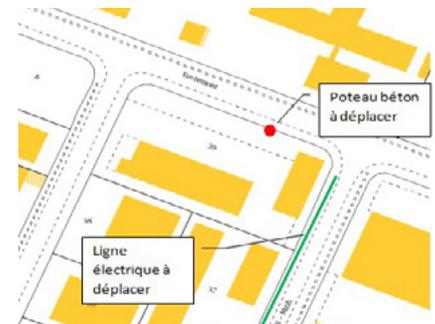


B

Plan cadastral

- Échelle 1/2.000^{ème} ou 1/1.000^{ème};
- Identification précise des ouvrages à déplacer et leur type (poteaux, coffrets, postes)

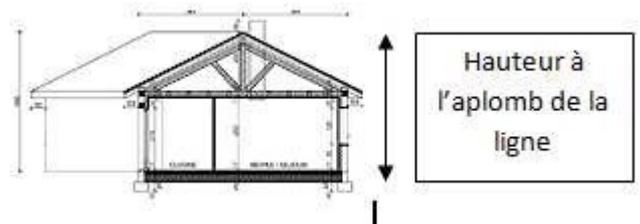
 Disponible sur :
www.cadastre.gouv.fr
ou auprès de votre notaire.



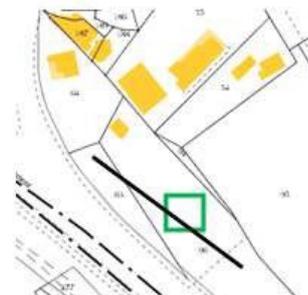
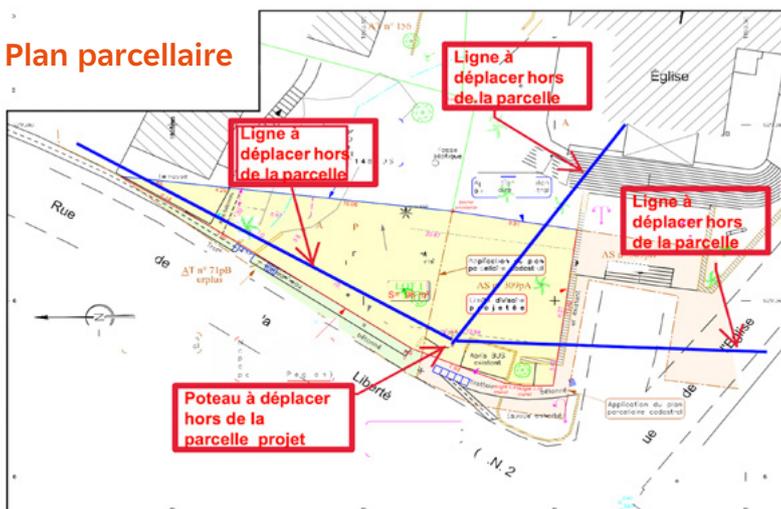
C

Relevé de propriété de la parcelle ou plan parcellaire concernée par le déplacement

Dans le cas d'une construction à proximité d'un ouvrage, bien préciser la hauteur à l'aplomb de la ligne et la position de la future construction par rapport aux lignes et aux poteaux sur le plan parcellaire.



Plan parcellaire





Coffrets à déplacer de 2m sur la droite.



Angle de la prise de vue photographique



Poteau à déplacer de l'autre côté de la route.



Angle de la prise de vue photographique

Formulaire demande d'un déplacement d'ouvrage



Mention* = informations à fournir OBLIGATOIREMENT pour la prise en compte de votre dossier.

CONTACTS & COORDONNÉES INTERVENANTS

Les correspondances, devis et factures seront communiqués exclusivement au DEMANDEUR ou au TIERS HABILITÉ via les coordonnées transmises.

DEMANDEUR DU DEPLACEMENT :

Nom* : **Si professionnel**

Prénom* : Raison sociale* :

Téléphone fixe* : N° de SIRET* :

Mobile* : *Joindre un Kbis de moins de 3 mois*

E-Mail* : Précisez, si collectivité* : Oui Non

Adresse postale* :

Adresse de facturation :
si différente de l'adresse postale du demandeur

Si différent, INTERLOCUTEUR TECHNIQUE (Ex: électricien, architecte...)

Société* : Téléphone fixe* :

Nom* : Mobile* :

Prénom* : E-Mail* :

Adresse postale* :



Mention* = informations à fournir OBLIGATOIREMENT pour la prise en compte de votre dossier.

CONTACTS & COORDONNÉES INTERVENANTS (suite)

Les correspondances, devis et factures seront communiqués exclusivement au DEMANDEUR ou au TIERS HABILITÉ via les coordonnées transmises.

OPTION : TIERS HABILITÉ

Oui*

Non*

Il s'agit d'un professionnel ou d'un particulier qui assure en totalité ou partiellement le suivi du dossier de demande de déplacement d'ouvrage.

Le tiers dispose **d'une autorisation** : pour réaliser la demande de déplacement d'ouvrage au nom du demandeur auprès d'EDF Archipel Guadeloupe, avec accès au dossier de déplacement d'ouvrage.

Le tiers dispose **d'un mandat** : lui permettant d'agir au nom et pour le compte du demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur d'EDF Archipel Guadeloupe sera le tiers habilité.

Si mandat, le demandeur du déplacement d'ouvrage donne pouvoir au tiers habilité à :

signer la proposition de déplacement d'ouvrage en son nom,

signer la proposition de déplacement d'ouvrage au nom du mandataire pour son compte,

procéder au(x) règlement(s) des travaux de déplacement d'ouvrage auprès de EDF Archipel Guadeloupe

Copie de l'autorisation ou du mandat détaillé à joindre OBLIGATOIREMENT

Société* :

Téléphone fixe* :

Nom* :

Mobile* :

Prénom* :

E-Mail* :

Adresse postale* :

Formulaire demande d'un déplacement d'ouvrage



Mention* = informations à fournir OBLIGATOIREMENT pour la prise en compte de votre dossier.

IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Adresse précise du lieu du déplacement

N° et nom de voie :

Code postal* :

Commune* :

Autres informations précisant le lieu :

DESCRIPTION DU PROJET

Date de mise en service de l'installation souhaitée* :

Vous serez recontacté, si la date de mise en service souhaitée n'est pas réalisable par rapport aux délais étude & travaux. (cf. fiche les 7 étapes clefs de votre raccordement)

STATUT DU DEMANDEUR

Personne physique ou morale de droit privé (Particulier, Société civile, société commerciale, association).

Personne publique ou organisme travaillant pour le compte d'une personne publique. (Collectivité, Département, Région, Etat).

Occupant du domaine public (concessionnaires).

Statut juridique du terrain :

Terrain privé.

Domaine privé (terrains privés acquis par les collectivités publiques).

Domaine Public.

Formulaire demande d'un déplacement d'ouvrage

Mention* = informations à fournir OBLIGATOIREMENT pour la prise en compte de votre dossier.

DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

(suite)

Motif de la demande pour une Personne physique (Propriétaire privé) : _____

Construction, Démolition, Surélévation, Agrandissement (Fournir l'Autorisation d'Urbanisme de commune).

Création lotissement privé, viabilisation, division.

Plantation d'arbre.

Création d'étang.

Travaux de forage.

Levée de terre.

Autres (préciser, exemple clôture, muret...):

Motif de la demande pour une Personne Publique ou un Occupant du Domaine Public : _____

Sur Terrain ou domaine Privé :

ZAC-ZI / Construction de route / Aérodrome

Mairie / Ecole

Terrain de sport / Salle des fêtes / Centre d'apprentissage

Lotissement Communal.

Aisance de voirie.

Autres (Préciser) :

Sur Domaine Public :

Elargissement de chaussée.

Aménagement de rond point.

Carrefour.

Rectification de tracé.

Elargissement d'un pont routier.

Autres (Préciser) :



VÉRIFICATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER

COCHEZ ICI	Merci de cocher les cases pour indiquer que vous avez les pièces demandées	Cadre réservé à l'administration d'EDF
	Le formulaire de déplacement dûment complété et signé (5 pages) + annexes	
	Si tiers habilité , copie de l'autorisation ou du mandat détaillé	
	Relevé de propriété de la parcelle concernée par le déplacement	
	Le récépissé EDF de la DT (Déclaration de Travaux) effectuée par votre bureau d'études (en cas de projets de construction conséquents de type immeubles),	
	Si votre demande de déplacement/mise en conformité d'ouvrage est issue d'un projet nécessitant une autorisation d'urbanisme, joindre une copie de l'autorisation d'urbanisme, le cas échéant le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).	
	Plan de situation avec localisation terrain (Échelle 1/25.000 ^{ème} ou 1/10.000 ^{ème})	
	Plan cadastral (Échelle 1/200 ^{ème} ou 1/500 ^{ème})	
	Photos du réseau EDF existant le plus proche avec indications	
	Pour les professionnels,	
	Copie extrait KBIS de moins de 3 mois	
	Copie de la pièce d'identité du gérant	

Merci de vérifier que votre dossier est complet grace à la liste ci dessus. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.



Pour plus de précisions sur les pièces justificatives à transmettre, se référer à la notice des pièces justificatives et au formulaire.

J'atteste avoir transmis l'intégralité des informations et pièces justificatives demandées, et souhaite que EDF Archipel GUADELOUPE établisse une proposition technique et financière à partir des éléments transmis.

Nom - Prénom du signataire* :

Société / Fonction* :

Date* :

Signature* :



EDF Archipel Guadeloupe
Rue Euvremont Gène
Bergevin - BP 85 - 97153 Pointe-à-Pitre

SA au capital de 1 551 810 543 euros
552 081 317 RCS Paris

www.edf.gp